



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Consultance pour l'accompagnement d'un atelier d'auto-évaluation du projet de réduction des risques auprès des usagers de drogues Abidjan, Côte d'Ivoire

1. Contexte

MdM-F est une association de solidarité internationale qui a pour mission de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout en France et dans le monde.

Bref exposé du projet

MdM-F est implantée en Côte d'Ivoire depuis 1986.

Le projet Réduction des risques a démarré dans la ville d'Abidjan suite à une étude menée en 2014 une étude bio-comportementale auprès de 450 consommateurs réguliers de drogues (héroïne, Cocaïne/crack). Cette étude a mis en évidence la forte prévalence des maladies infectieuses chez les Usagers de Drogues (UD) : VIH (5,4%), tuberculose (9,8%), hépatites virales B et C (11% et 2,8%).

Sur la base de ces données, MdM met en œuvre depuis 2015 un programme de Réduction des Risques (RdR) auprès des usagers de drogues dans la ville d'Abidjan. Il s'agit essentiellement d'hommes (+/- 90%) fréquentant les fumoirs (lieux de consommation d'Abidjan) et vivant pour leur grande majorité dans des conditions de vie et d'hygiène très précaires. Plus de 90% des Usagers de drogues (UD) sont pluri consommateurs (héroïne + Crack (Cocaïne)) et consomment de façon inhalée.

La première phase du projet a démarré en janvier 2015. Elle a été l'occasion de mener un plaidoyer important pour un meilleur accès des UD aux services de santé et la prise en compte de leurs besoins spécifiques en mobilisant les programmes nationaux et en travaillant notamment avec trois partenaires de mise en œuvre et 6 associations communautaires. La première phase a permis également de créer un important dispositif d'outreach en direction des consommateurs dans les fumoirs d'Abidjan. La première phase a pris fin en décembre 2017.

Une 2ème phase du projet a été formulée et a reçu le soutien financier de plusieurs partenaires (AFD, Fonds Mondial et I5pc) pour la période 2018-2020. Cette deuxième phase va permettre d'assurer une continuité du travail effectué depuis 2015 en consolidant les acquis tout en accompagnant notamment la mise en place par l'ONG Espace Confiance du

premier centre communautaire de prise en charge des UD en Afrique francophone à Abidjan : Le Centre d'Accompagnement et de Soins en Addictologie (CASA).

L'objectif final de cette deuxième phase est de construire un modèle viable, qui pourra être porté par les Partenaire de Mise en Œuvre¹ et les associations communautaires après le départ de MdM. Le modèle devra être suffisamment solide et pouvoir être viable financièrement sur du long terme par les différents acteurs.

Dans une démarche de qualité et de remise en question, il a été prévu d'effectuer une auto-évaluation intermédiaire du programme. Cet exercice, pensé sous la forme d'un atelier d'une semaine, sera accompagné et animé par une consultance extérieure.

2. Objectifs de la consultance

Objectif de la mission de consultance

L'objectif général de cette auto-évaluation, guidée par un expert, est de **disposer d'éléments qui permettront de garantir la pérennisation du projet dans le futur**. Plus spécifiquement, il s'agira :

1. **D'évaluer la qualité des interventions et de mesurer l'efficacité réelle** que le projet a pu avoir sur l'accès à la santé des UD. Ainsi, il sera nécessaire d'apprécier dans quelle mesure les activités mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des objectifs.
2. De démarrer **un bilan actualisé à mi-parcours et d'identifier les perspectives stratégiques** pour la fin du projet. Ainsi, l'auto-évaluation devra permettre de prendre du recul afin d'analyser les réalisations et les évolutions possibles du projet en abordant et identifiant de manière spécifiques les points structurants les axes du projet. Cela sera alors un plus concernant les points qui seront abordées lors du processus de capitalisation externe mis en œuvre parallèlement.
3. Enfin, il sera intéressant de lier la question de la **pérennisation des activités aux financements** nécessaires à leur poursuite.

Ce travail d'analyse et de projection à plus long terme sur la pérennisation du projet et l'implication réelle des PMOs dans l'après projet devra se faire de manière conjointe entre MdM et les partenaires.

Le budget total alloué à cette activité sera de maximum 20 000 euros. Ce montant inclus les frais de consultance et les frais d'organisation.

La somme de 5000€ sera gérée en direct par la mission MdM en Côte d'Ivoire pour organiser l'atelier d'auto-évaluation (salle, eau, repas, transport de certains participants, ...). L'offre financière des prestataires devra donc être de **maximum 15.000€**.

3. Profil recherché

Le prestataire (consultant) aura un rôle de facilitateur, il aura, au préalable, une bonne connaissance théorique des différentes facettes du contexte et du projet et des compétences en méthodologie d'évaluation et d'animation de groupe ce qui permettra de susciter des débats, des questionnements et de faire remonter des pistes d'actions. Il devra garder une

¹ La croix bleue, l'ONG ASAPSU et l'ONG Espace Confiance.

posture neutre et non jugeant pour permettre de libérer la parole des participants. Il interviendra comme un tiers neutre qui demande que le projet, dans toutes ses composantes, lui soit présenté.

Il est possible qu'une équipe de deux prestataires travaillent conjointement.

Il est requis des bureaux d'études ou des consultants individuels candidats :

- Une bonne expérience en matière d'auto-évaluation
- Une bonne expérience en matière de coopération au développement ;
- Une expertise technique dans le domaine de la réduction des risques liée à l'usage de drogues ;
- Une expérience professionnelle en Côte d'Ivoire et/ou Afrique de l'Ouest ;
- Une excellente maîtrise du Français ;
- Disponibilité pour la réalisation de la mission.

4. Calendrier indicatif

Date limite pour manifester son intérêt	20/11/2019 à 10h (hdP/CET)
Date limite pour une proposition complète	13/12/2019 à 10h (hdP/CET)
Phase "terrain" de la consultance	du 20 au 27 janvier 2020 (soit 6 jours ouvrables)
Date souhaitée pour la remise du rapport final définitif	(31 Janvier 2020)

Ce planning est indicatif et peut être soumis à modification.

5. Documents à soumettre

Les consultants et/ou les bureaux d'études qui souhaitent manifester leur intérêt doivent transmettre :

- Un CV à jour de 3 pages maximum précisant la société d'évaluation à laquelle le consultant est rattaché
- Une lettre d'intérêt de 3 pages maximum indiquant : expériences dans des conditions semblables, références concernant l'exécution de contrats analogues, dates de disponibilité pour mener la consultance, autres...

Ces manifestations d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse suivante :

doi.applications@medecinsdumonde.net avec en objet la référence « RdR Côte d'Ivoire / évaluation » avant le 20/11/2019 à 10 h (heure de Paris/CET)

Six candidats au maximum seront short-listés et invités à soumettre une proposition complète en réponse aux termes de référence qui leur seront envoyés.

Les informations recueillies au stade de votre candidature font l'objet d'un traitement informatique destiné à constituer et archiver un dossier professionnel pour chaque candidature reçue et dans l'éventualité d'audit de nos procédures internes. Les destinataires des données sont : la Direction Santé Plaidoyer (DSP) de Médecins du Monde.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à « dsp@medecinsdumonde.net » ou Médecins du Monde DSP 62, rue Marcadet 75018 Paris.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.